



Prepa privée école médecine

Par **chaleo**, le **10/12/2009** à **06:41**

Bonjour,

Ma fille s'est inscrite dans une prepa privée, mais cette dernière n'a pas tenu tous ses engagements, avec plusieurs camarades elles ont été voir le directeur qui leur a dit qu'avec une lettre de démission elles seraient remboursées de la fin de l'année non faite. Il a même fait déplacer ma fille pour récupérer le chèque de 2540€ que j'avais remis en septembre et qui devait être débité fin décembre. En fait il lui a remis une photocopie de ce chèque et il a encaissé l'original.

Comment obtenir le remboursement de la fin des cours non assurés.

Par avance merci